

*L'ajournement*

QUESTIONS OUVRIÈRES—LA HAUSSE DU CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES. B) LE RÔLE DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, j'interviens ce soir au cours du débat d'ajournement pour donner suite aux questions que j'ai posées au ministre des Transports (M. Pepin) et au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) le 4 juin dernier, comme en témoigne la page 18109 du *hansard*.

Le 4 juin, les statistiques concernant le chômage au mois de mai ont été divulguées. La moyenne nationale du chômage au Canada s'élevait à 10.2 p. 100. Les Canadiens qui ont simplement quitté la population active et cessé de chercher du travail ou un emploi ne sont pas comptés dans ces 1.2 million de chômeurs. Ce jour-là, j'ai demandé ce que le gouvernement fédéral comptait faire pour résoudre un aspect précis du problème national du chômage, à savoir le chômage chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans. En examinant ce groupe d'âge, on constate un taux effarant de 20.2 p. 100 de Canadiens qui ne sont qu'une statistique sur le chômage. Un jeune sur cinq qui entre dans ce que l'on pourrait appeler la vie adulte, qui sort peut-être tout juste de l'université ou d'une école technique après avoir reçu une formation quelconque, et qui cherche son premier emploi, n'aura pas de travail cet été. Aucun d'entre nous, à la Chambre, ne peut accepter ce genre de statistiques. Il est facile de dire qu'il y en a un sur cinq, mais chacun d'entre nous connaît des jeunes de cet âge qui sont venus lui demander comment trouver du travail.

A une époque, on disait que les jeunes ne trouvaient pas de travail parce qu'ils étaient trop difficiles en matière d'emploi. Il y avait, par exemple, des diplômés universitaires qui refusaient de conduire un camion. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Lorsque je m'adresse à eux, je m'aperçois qu'ils cherchent avant tout à trouver un travail, quel qu'il soit.

Le gouvernement et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ont dit qu'il y avait des programmes de création d'emplois, comme *Été Canada*. Cet après-midi, le ministre a dit qu'avec la collaboration des députés de l'opposition, nous pourrions adopter la loi nationale sur la formation et donner du travail aux gens. Cette loi est actuellement à l'étude et je dois dire que le débat se déroule assez bien. Le ministre a ajouté que des programmes de partage du travail étaient en vigueur. C'est vrai, ce programme vise 69,000 Canadiens, mais cela ne change rien aux 1.2 million de chômeurs.

Je m'intéresse à ces jeunes Canadiens. Ce qui ne veut pas dire que les autres Canadiens en chômage ne m'intéressent pas, mais il faut que ces jeunes Canadiens s'insèrent dans la population active et fassent partie de notre économie de marché. Si c'est leur première expérience, on peut s'imaginer quelle sera leur attitude aussi bien envers l'éthique du travail qu'envers le Canada en général. Il faut que les députés se préoccupent de cette question et prennent au sérieux les conséquences qu'elle peut avoir.

D'après le ministre des Finances (M. MacEachen), si nous réussissons à faire baisser l'inflation, le travail augmentera. J'ai sous les yeux des coupures de presse. Même si je n'ai pas le temps de les lire en entier, l'un des articles, paru le 11 mai 1982 dans le *Globe and Mail*, porte le titre suivant: «MacEachen dit aux nations industrialisées qu'il faut se concentrer sur le chômage». A sa réunion de l'OCDE à Paris, il a déclaré que «le chômage va sans doute encore augmenter». Le pire n'est donc pas arrivé.

● (2205)

En même temps que nous débattons de la loi constituant un programme national de formation professionnelle, que le programme d'emplois d'été du Canada et les autres programmes touchant la main-d'œuvre sont en place, il n'en demeure pas moins que le chômage chez les jeunes continue d'augmenter. Personne ne peut le nier et c'est un fait qui n'échappe à personne. Je veux donc demander aujourd'hui au gouvernement ce qu'il entend faire pour redonner du travail aux jeunes Canadiens ou leur donner, pour bon nombre d'entre eux, un premier emploi. Et encore, pourquoi le gouvernement ne revient-il pas sur sa politique, afin d'offrir des encouragements—non pas des subventions—aux industriels? Les entrepreneurs, hommes et femmes, ont besoin de dégrèvements fiscaux pour embaucher des Canadiens et créer de l'emploi.

Laissons de côté les subventions. On vient supplier le gouvernement fédéral d'accorder des subventions. Or, elles proviennent des deniers publics, ce qui n'est pas à recommander. Pourquoi ne pas inciter le Canadien moyen à investir \$2,000 par exemple dans l'industrie canadienne pour la création d'emplois, en lui accordant les mêmes avantages fiscaux qu'à n'importe quelle entreprise? Voilà des suggestions. On nous accuse souvent de ne pas en faire. Je viens d'en faire.

**M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le député de Provencher (M. Epp) pour les observations et les suggestions qu'il a faites ce soir sur le grave problème du chômage chez les jeunes. Il convient toutefois de rectifier certains des chiffres qu'il a cités.

Tout d'abord, d'après les toutes dernières statistiques de Statistique Canada, le taux de chômage réel chez les jeunes de 20 à 24 ans était de 16.4 p. 100 au mois de mai. Par contre, le taux, en données corrigées était un peu plus bas, soit 14.8 p. 100. C'est chez les jeunes de 15 à 20 ans que le taux de chômage est le plus élevé pour le moment, comme l'a dit le député.

Je le répète, tous les pays industrialisés du monde connaissent depuis quelques années un certain ralentissement économique qui a fait grimper le taux de chômage à un niveau supérieur à la moyenne. La situation de l'emploi au Canada est tout simplement la conséquence de la récession économique mondiale.

[Français]

C'est le rythme lent de la croissance économique qui explique le niveau actuel relativement élevé du chômage au Canada. En outre, en mai environ 100,000 jeunes de 20 à 24 ans ont déferlé sur le marché du travail. Il s'agit là, comme nous le savons, de l'arrivée annuelle des étudiants du post-secondaire à la recherche d'un emploi et, malgré tout, entre avril et mai 1982, le chômage des jeunes entre 20 à 24 ans n'a pas augmenté. Il est évident que nous ne voulons pas minimiser la gravité de la situation. Loin de là! Je souhaite simplement souligner que jeter le blâme sur les programmes gouvernementaux d'emploi des jeunes ne nous mène nulle part, même si le député de Provencher (M. Epp) a fait quelques suggestions qui méritent d'être regardées de près pour voir s'il n'y aurait pas lieu pour le gouvernement de les accepter.